

Parole de Dieu et paroles de traducteur

John Ellington

Heureux retraité, M. Ellington n'oublie pas de continuer à partager sa sagesse avec nous. Il tient à remercier Elsbeth Scherrer pour sa contribution stylistique.

Dans les cours de traduction, tant dans le cadre des séminaires pour traducteurs que dans des facultés de théologie en Afrique et ailleurs, les participants manifestent un vif intérêt pour la distinction entre les paroles figurant effectivement dans le texte biblique en langues originales et les mots « ajoutés » par les traducteurs. Ils demandent régulièrement s'il ne serait pas nécessaire d'identifier pour les lecteurs de la traduction les mots qui ne se trouvent pas formellement dans le texte source.

Ce type de procédé n'est pas étranger à la traduction biblique. Dans le passé, certains traducteurs ont tout mis en œuvre pour distinguer leurs propres paroles de ce qu'ils considéraient comme la véritable Parole de Dieu. En 1535, Pierre Robert Olivetan, le cousin de Jean Calvin, publia la première traduction française signalant les mots sans correspondant dans l'original. Ainsi, les mots ajoutés pour compléter le sens y sont imprimés en plus petits caractères que le reste du texte. C'est sans doute de cet exemple que s'inspira la version anglaise *King James* au début du siècle suivant en employant des italiques.

La traduction française de John Nelson Darby (1885) a suivi la tradition inaugurée par Olivetan, tout en préférant placer entre crochets les mots ajoutés au texte dans les langues bibliques. Même la nouvelle édition de cette traduction, publiée en 1992, perpétue cette pratique. Sous « Signes et abréviations », l'éditeur dit :

Les mots que les exigences de la langue française obligent d'ajouter dans le texte pour compléter le sens, sont placés entre [:]. Nous indiquons de la même manière les textes douteux, les faisant précéder, dans l'Ancien Testament, de l'astérisque *. (p. x)

La traduction la plus répandue parmi les protestants francophones, celle de Louis Segond (1910), semble ne pas avoir essayé de distinguer deux catégories de « paroles » dans la Bible. Mais, plus récemment, la *Nouvelle Version Segond Révisée* (dite Bible « à la colombe », 1978) revient sur cette décision et renoue avec la pratique distinctive d'Olivetan, en optant cependant pour l'emploi de parenthèses. Sous « Signes conventionnels et abréviations », on trouve en effet la notice suivante : « *Parenthèses* : (...) Les parenthèses encadrent des mots ne figurant pas dans le texte original, mais nécessaires en français pour une bonne compréhension de la phrase » (p. ix).

C'est ainsi que les traducteurs de la Bible et certains autres chrétiens se demandent souvent s'il ne faudrait pas utiliser un procédé similaire dans les traductions dans d'autres langues. Pour certaines personnes c'est une question théologique assez profonde. Est-ce que les traducteurs ne falsifient pas la Parole de Dieu en y ajoutant d'autres paroles sans clairement les identifier comme telles pour les lecteurs ? N'est-il pas de la responsabilité du traducteur d'avertir les lecteurs quand il « ajoute » quelque chose au texte ? Voilà l'interrogation qui a donné naissance à cette étude.

La traduction exige souvent l'adjonction de certains éléments

Une traduction mot à mot est souvent difficile, sinon impossible à comprendre. Même les traducteurs les plus conservateurs sont parfois obligés d'ajouter certains éléments afin de clarifier le sens pour les lecteurs. Cette étude examinera d'abord différents cas de figure où l'on peut considérer que les paroles du traducteur se mélangent avec la « Parole de Dieu ». Ensuite, une deuxième section traitera les aspects pratiques du procédé proposé par certains théologiens et lecteurs de la Bible.

1. L'information implicite

L'explicitation d'une information implicite est le cas le plus souvent cité comme exemple d'un ajout de traducteur. Une information implicite est une information qui est partagée par l'auteur du texte et ses lecteurs sans pour autant être exprimée ouvertement. Cette information est, donc, un élément sous-entendu dans le message. Ce type d'information est très fréquent dans la Bible. Elle est restée implicite dans l'original parce que l'auteur savait que les récepteurs la connaissaient déjà. Mais une information

clairement implicite pour les premiers lecteurs peut ne pas être perçue comme telle par les lecteurs ou auditeurs d'une traduction au 21^e siècle. Des gens appartenant à la même culture, vivant à la même époque et dans la même région géographique partageront beaucoup plus d'information que des personnes séparées de l'auteur à la fois par la culture, l'histoire et la géographie. Cela explique pourquoi il est parfois essentiel d'explicitier l'information implicite dans le texte original de la Bible. En voici quelques exemples :

Matthieu 17.20. Quand Matthieu a parlé de « la foi comme un grain de moutarde », il n'avait pas besoin de préciser qu'un grain de moutarde est petit. Ses lecteurs le savaient très bien. C'était une information partagée par les lecteurs et l'auteur. En revanche, nombreux sont les lecteurs de traductions en français ou dans d'autres langues du monde qui n'ont jamais vu un grain de moutarde et n'ont pas la moindre idée de ses dimensions. C'est pourquoi il est souhaitable de procurer à ces lecteurs l'information qui leur permettra de comprendre que la foi est comparée à une graine très petite. C'est ainsi que certaines traductions modernes parlent avec raison d'une foi « aussi petite qu'une graine » (PDV).

Matthieu 26.30 et Marc 14.26. De même, quand les auteurs du Nouveau Testament ont utilisé un verbe signifiant « chanter un hymne », les premiers lecteurs savaient qu'il s'agissait dans ce contexte de chanter certains psaumes. Cependant, à l'exception de quelques Juifs peut-être, les lecteurs du 21^e siècle ne partagent pas cette information. Les traducteurs ont donc parfaitement raison de traduire « Ils chantèrent ensuite les psaumes de la fête » (FC). Ce faisant, ils ont simplement essayé de communiquer aux lecteurs d'aujourd'hui le même sens que celui que les premiers lecteurs ont compris d'emblée, sans aucune information explicite dans leur texte.

Jean 5.2. La majorité des traductions modernes mettent « la porte des Brebis » (FC, TOB) ou « la porte de Moutons » (PDV, NBS). En réalité, l'original ne porte qu'un adjectif qui signifie « concernant les brebis ». Le fait qu'il s'agisse d'une porte est étayé par Néhémie 3.1 et 12.39, où le texte hébreu mentionne explicitement la porte des Brebis. Le sens est donc pratiquement certain. Néanmoins, la KJV considère qu'il s'agissait d'un « marché » et insère le terme en italique. Par contre, même Darby et NVSR, qui sont pourtant supposés identifier tout ajout, ne signalent d'aucune manière que le mot correspondant à *porte* ne se trouve pas dans le texte grec. La Bible de Jérusalem parle d'une « piscine Probatique », employant une translittération du grec difficile à comprendre.

2. Remplacement des pronoms

Un deuxième type d'information explicitée par certains traducteurs se trouve dans les passages où le traducteur remplace un pronom par un nom. Pour clarifier le sens d'un texte, il est parfois nécessaire de remplacer un pronom par un nom propre. En mettant le nom en italique ou entre crochets, le traducteur risque de donner l'impression qu'il n'y a rien dans l'original ; or cela n'est pas vrai dans les cas où il y a un pronom.

Parfois, les traducteurs éprouvent le besoin de rendre un pronom de l'original par une expression nominale plus longue dans la langue de traduction. Cela est particulièrement important dans les langues africaines, où on ne distingue en général pas les pronoms masculin et féminin.

En 1 Sam 9.24-25, la traduction Darby montre clairement à deux reprises que le nom propre de Samuel ne figure pas dans le texte hébreu :

²⁴ Le cuisinier leva l'épaule...et il la mit devant Saül. Et [Samuel] dit : Voici ce qui a été réservé ; mets-le devant toi [et] mange ; car cela a été gardé pour toi ; pour le temps fixé, lorsque j'ai dit : J'inviterai le peuple. Et Saül mangea avec Samuel ce jour-là. ²⁵ Et ils descendirent du haut lieu dans la ville, et [Samuel] parla avec Saül sur le toit.

Le texte hébreu ne porte qu'un pronom personnel là où Darby insère le nom de Samuel, mais faute d'une telle substitution, le lecteur risque de ne pas savoir si le texte parle de Saül, de Samuel ou du cuisinier mentionné au début du verset 24. Il est intéressant de noter que NVSR, qui prétend mettre entre parenthèses les mots « ne figurant pas dans le texte original », ne fait rien dans ce passage pour indiquer aux lecteurs que le nom propre de Samuel est absent de l'original. Il est en effet pratiquement impossible d'identifier tous les mots d'une traduction qui n'ont pas de correspondant formel dans l'original.

Dans les passages suivants, la NVSR indique par des parenthèses que les traducteurs ont traduit des pronoms par des noms :

Matt 9.9b : (Matthieu) se leva et le suivit.
Matt 10.1a : Puis (Jésus) appela ses douze disciples...
Matt 27.18 : ...il savait que c'était par jalousie qu'ils avaient livré (Jésus).
Marc 2.14b : (Lévi) se leva et le suivit.
Luc 5.28 : (Lévi) laissa tout, se leva et le suivit.

Mais dans d'autres passages, les noms propres entre parenthèses ne représentent pas des pronoms. Il s'agit là d'une information totalement implicite. En voici quelques exemples:

Marc 11.9 : Ceux qui précédaient et ceux qui suivaient (Jésus) criaient : Hosanna!
Marc 14.15 ; Luc 22.12 : c'est là que vous nous préparerez (la Pâque).
Luc 2.37 : elle ne quittait pas le temple et servait (Dieu), nuit et jour...
Luc 23.35 : ils raillaient (Jésus) en disant : Il a sauvé les autres ; qu'il se sauve lui-même...

Le lecteur n'a en réalité aucun moyen de savoir si les parenthèses rendent compte du remplacement d'un pronom par un nom, ou de l'ajout d'une information nécessaire pour compléter le sens.

3. Termes classificateurs

Les termes classificateurs constituent un autre cas où les traducteurs ajoutent parfois quelques mots qui n'ont pas de correspondant dans l'original. Par exemple, les premiers lecteurs et auditeurs savaient très bien que le mot « Arnôn » désignait un cours d'eau. Ainsi, en lisant ou en entendant « Arnôn », la notion d'une sorte de petite rivière leur venait automatiquement à l'esprit. Mais les lecteurs et auditeurs modernes à travers le monde ne partagent pas cette information. C'est ainsi que l'on trouve souvent quelque chose comme « le torrent de l'Arnon » (FC, PDV) dans les traductions françaises modernes.

Pour la même raison, on peut trouver « la ville de Béthel » au lieu de « Béthel » (Gen 12.8) ; « le mont Horeb » au lieu de « Horeb » (Ex 17.6) ; « le grand arbre sacré de Moré » au lieu de « le chêne de Moré » (Gen 12.6) ; et, dans certaines langues, « un grand animal appelé ours » au lieu de « ours » (Lam 3.10).

Dans les langues où les animaux tels que le chameau ou l'ours sont inconnus, il est conseillé d'ajouter une précision comme « animal » ou « grand animal » pour permettre aux lecteurs de se faire une idée de ce qui est évoqué. Dans un contexte comme 1 Sam 17.34, il est même possible d'ajouter « le grand animal féroce appelé ours ». (Il faut évidemment s'assurer que la manière de signaler l'information implicite convient au genre du discours.)

En ajoutant de tels termes classificateurs, les traducteurs ont-ils faussé le sens du texte, ou bien ont-ils simplement rendu le sens aussi clair pour le lecteur d'aujourd'hui qu'il l'était pour les premiers lecteurs ?

4. Euphémismes et tournures idiomatiques

Les euphémismes et les tournures idiomatiques dans les langues bibliques ne peuvent pas toujours être traduits de façon à permettre aux lecteurs de se faire une idée de la forme de l'original. Et il est également impossible d'utiliser des italiques ou des crochets pour montrer au lecteur qu'il n'est pas en train de lire « la Parole même de Dieu », dans le sens d'une traduction strictement littérale.

Par exemple, la plupart des traductions françaises portent en Gen 31.20 quelque chose comme « Jacob trompa Laban » (FC). Or, le texte dit littéralement que « Jacob a volé le cœur de Laban ». Même Darby utilise le verbe « tromper ». Dans ces conditions, comment indiquer aux lecteurs que le verbe « trompa » ne correspond pas formellement à l'expression hébraïque qu'il rend ? Il n'est pas très facile de distinguer la « Parole de Dieu » et les paroles des traducteurs dans un tel cas.

Un autre exemple bien connu se trouve en 1 Sam 24.4, où la NBS met « Saül y entra pour satisfaire un besoin naturel ». Certaines versions françaises traduisent plus littéralement « Saül y entra pour se couvrir les pieds » (NVS), un euphémisme pour uriner ou déféquer. Pour beaucoup de lecteurs, la traduction littérale ne communique pas le véritable sens du texte. Une expression polie telle que « pour se soulager » (PDV) convient habituellement, et plus particulièrement dans la Bible. Il reste en tout cas difficile d'indiquer au lecteur que l'euphémisme moderne employé dans une traduction française ne correspond pas exactement à la forme de l'euphémisme biblique, sauf peut-être par le biais d'une note explicative.

Proverbes 11.21 contient une expression quasiment impossible à comprendre quand elle est traduite mot à mot. Il s'agit d'une tournure idiomatique qui signifie « Sûrement » (NVSR) ou « En fin de compte » (TOB). L'hébreu porte « main sur main », mais même les traductions les plus littérales n'osent pas donner une traduction qui reflète réellement l'original. Par exemple, Darby dit « certainement ». Aucun des procédés préconisés pour distinguer la Parole de Dieu des paroles des traducteurs ne peut aider le lecteur à savoir que ce qu'il lit ne correspond pas littéralement à ce que dit le texte hébreu.

Une tournure hébraïque intensive fréquente dans l'Ancien Testament se compose de deux formes du même verbe, dont l'une est l'infinitif absolu. Les traductions de Darby sont compréhensibles et naturelles, mais elles ne suivent pas la forme de l'hébreu. Chouraqui reste plus près de la forme de l'hébreu, et comme le montrent les exemples suivants, ces traductions assez littérales sont peu naturelles en français.

<i>Référence</i>	<i>Chouraqui</i>	<i>Darby</i>
Gen 2.17	tu mourras, tu mourras	tu mourras certainement
Gen 28.22	j'en dîmerai la dîme	je t'en donnerai la dîme
1 Sam 24.21	tu régneras, tu régneras	certainement tu régneras
2 Rois 5.11	il sortira, il sortira	il sortira sans doute

En réalité, même Chouraqui s'écarte de la littéralité stricte ; les deux formes du verbe ne sont pas identiques en hébreu, si bien qu'il serait plus exact de dire, par exemple, « mourir tu mourras », ce qui ne produit pas l'effet escompté en français.

5. La transformation des formes passives en tournures actives

Dans certaines langues, les traducteurs sont obligés de traduire les formes passives de l'original par des formes actives puisque la forme passive n'y existe pas. En pareil cas, le traducteur doit nécessairement expliciter l'agent qui fait l'action même si celui-ci n'est pas précisé dans l'original. La transformation de « la chose a été décidée par Dieu » (Gen 41.32, TOB) en « c'est Dieu qui a décidé tout cela » (PDV) ne pose aucun problème. Mais dans d'autres cas, l'agent de l'action n'est pas précisé dans le texte, et il peut être difficile de décider de qui il s'agit. Par exemple, en Lévitique 8.35 le texte dit « car c'est là ce qui m'a été ordonné ». Dans ce verset, l'agent est très probablement Dieu, comme le dit le FC. En effet, dans de nombreux emplois du passif, l'agent implicite est Dieu, car les Juifs s'efforçaient souvent de ne pas mentionner le nom de Dieu.

Dans d'autres cas, il est évident que le sujet n'est pas Dieu. Par exemple, en Juges 18.12 le texte dit « ce lieu, qui est juste derrière Qiryath-Yearim, a été appelé jusqu'à aujourd'hui Mahané-Dan » (NVSR). Sans aucun doute, le sujet implicite est le peuple en général, comme signalé par l'emploi d'« on » : « C'est pourquoi encore aujourd'hui, on appelle cet endroit Mahané-Dan » (PV).

Ésaïe 53 applique au serviteur souffrant une série de formes passives où l'agent n'est pas défini : « Il a été maltraité, ...Il a été emporté ... il était retranché... » Dans les langues qui n'ont pas de forme passive, les traducteurs sont obligés d'insérer un sujet vague tel que « les gens » ou « quelqu'un ». Si un tel procédé est nécessaire, comment faut-il s'y prendre pour signaler au lecteur ce qui est dans le texte et ce qui n'y est pas?

6. Questions rhétoriques

Dans la Bible, il est parfois nécessaire de traduire une question rhétorique de l'original par une affirmation (ou une négation) dans la langue cible. Les questions rhétoriques ont pour but moins de solliciter une information que de donner une information avec force. Dans les langues qui ne partagent pas cette caractéristique avec l'hébreu, la traduction de la question rhétorique par une question risquera de produire un malentendu.

Par exemple, quand Abram veut se séparer de Lot il utilise, selon le texte hébreu de Genèse 13, la question rhétorique suivante : « Tout le pays, n'est-il pas devant toi ? » (v. 9). Il n'attend aucune réponse ; il utilise cette forme plutôt pour insister sur le fait que son frère pouvait choisir n'importe quelle partie du pays. C'est pourquoi beaucoup de versions, y compris Louis Segond, traduisent par une affirmation : « Tu as tout le pays devant toi. » Plus tard, Abraham pose la question « Le juge de toute la

terre n'agirait-il pas selon l'équité ? » (Gen 18.25). Il ne se demande pas si, oui ou non, Dieu applique la justice dans ses affaires. Il affirme plutôt le fait avec insistance. Voilà pourquoi on trouve des traductions telles que « Il n'est pas possible que le juge de toute la terre ne respecte pas la justice » (FC) et « Le juge du monde entier ne peut pas être injuste, c'est impossible ! » (PDV). En pareil cas, comment le traducteur pourrait-il distinguer ses propres paroles de la Parole de Dieu ?

En Josué 1.9, NVSR traduit « Ne t'ai-je pas donné cet ordre : Fortifie-toi et prends courage ? » parce que la forme de l'hébreu se présente comme une question. Mais si le Seigneur pose cette question, ce n'est certainement pas parce qu'il a oublié ses propos rapportés aux versets 6 et 7. Au contraire, il utilise cette forme interrogative pour souligner ce qu'il a dit précédemment. Même l'ancienne version grecque (la Septante, LXX) traduit ce verset non par une question, mais par une affirmation « Voilà, je t'ai commandé... » .

Des limites pratiques

L'idée d'utiliser des italiques, des parenthèses ou d'autres mises en forme particulières pour distinguer les paroles du traducteur de la Parole de Dieu est motivée par le désir de « protéger » la Parole de Dieu. Or la parole écrite de Dieu n'a pas besoin de la protection des êtres humains. De plus, tout procédé de distinction se heurte à des limites pratiques.

La première limite pratique tient au fait qu'une distinction purement typographique (italiques, crochets, plus petits caractères) ne sera d'aucune utilité pour les *auditeurs* de la Bible – c'est-à-dire pour ceux qui écoutent la lecture de la Bible au lieu de lire ou suivre la page écrite eux-mêmes. Souvent, même les lecteurs interprètent mal ces symboles, et il est certain que les fidèles sur les bancs de l'église ne pourront pas se rendre compte que les paroles qui sortent de la bouche du pasteur ou du prêtre quand il lit la Bible n'ont pas toutes le même statut.

Il est important de noter que le nombre des personnes qui entendent la lecture de la Bible dépasse de loin celui des personnes qui la lisent directement. Voilà pourquoi beaucoup de traductions modernes sont élaborées autant en pensant aux auditeurs de la Bible qu'à ses lecteurs.

Deuxièmement, il faut tenir compte du fait que beaucoup de traductions modernes utilisent des parenthèses et des crochets à d'autres fins. Darby emploie des crochets à la fois pour signaler les passages bibliques faiblement attestés par les manuscrits et pour les mots ajoutés par le traducteur dans l'intérêt de la clarté du texte. Il s'agit là de deux catégories de problèmes très différentes, et leur traitement typographique identique risque de semer la confusion dans l'esprit du lecteur.

Le lecteur de la Bible qui consulte un dictionnaire ordinaire pour savoir ce que signifient des parenthèses trouvera les définitions suivantes :

1. Insertion, dans le corps d'une phrase, d'un élément qui, à la différence de l'incise, interrompt la construction syntaxique... Phrase ou épisode accessoire dans un discours.
2. Chacun des deux signes typographiques entre lesquels on place l'élément qui constitue une parenthèse. (*Petit Robert*).

Le lecteur se croit donc plutôt en présence d'une digression quand il voit des parenthèses. La digression peut être une sorte d'explication. En effet, plusieurs traductions utilisent les parenthèses dans ce sens dans des passages tels que Esdras 10.23; Rom 3.5; 10.6; 1 Cor 7.10,12; Éph 5.5; Apoc 8.11; 19.8. En donnant un autre sens à ces signes, les traducteurs de la Bible risquent d'embrouiller les lecteurs.

L'autre marque typographique parfois préconisée pour distinguer les deux catégories de paroles dans une traduction est l'italique. Mais dans l'édition française, les italiques sont souvent utilisés pour l'emphase, ou encore pour mettre en évidence les titres d'ouvrages. Ainsi, le lecteur de la Bible a une idée préalable concernant les mots en italique, mais elle ne correspond pas à l'emploi que certains traducteurs font de l'italique.

S'il faut, coûte que coûte, distinguer les différentes catégories de paroles dans une traduction de la Bible, Olivetan avait probablement le meilleur système avec ses caractères plus petits.

En troisième lieu, l'idéal de rester fidèle à la forme de l'original et d'informer le lecteur chaque fois que l'on s'écarte de cette forme semble difficile sinon impossible à réaliser. On s'en rend bien compte en analysant de près les traductions qui prétendent le faire. Voici quelques exemples.

Le nom d'Abraham ne figure pas dans les versets 29 à 32 de Gen 18, mais NVSR l'ajoute sans en avertir les lecteurs. En Actes 14.1, le texte grec ne porte pas les noms de Paul et Barnabas, mais NVSR les insère sans aucun signe montrant aux lecteurs qu'il s'agit d'un ajout. Au verset 6 du même chapitre,

cependant, ces deux noms sont entre parenthèses. La NVSR ajoute le nom de Paul en Actes 16.10; 18.1; 19.8; 20.17; 22.24; 22.29; 23.11, bien qu'il soit absent de l'original grec. Mais en 21.35, ce nom figure entre parenthèses. En Matt 6.3 le mot « main » est placé entre parenthèses dans l'expression « la (main) droite » alors que le même terme grec est simplement traduit par « la main droite » en Matt 27.29; Gal 2.9; Apo 1.17.

La NVSR traduit Matt 14.35 comme suit : « Les gens de l'endroit reconnurent Jésus, envoyèrent (des messagers) dans tous les environs, et on lui amena tous les malades. » Cette présentation suggère clairement que les mots « des messagers » ne figurent pas dans le texte original. Cela est exact, mais à la lecture de cette traduction on aura aussi l'impression que le nom de Jésus s'y trouve. Or cela n'est pas le cas. Il n'y a qu'un pronom.

En Marc 15.46, les traducteurs mettent les mots « de la croix » entre parenthèses, mais ils insèrent le nom de Jésus sans signaler au lecteur que ce nom ne se trouve pas dans le texte grec.

En Luc 12.20, NVSR traduit « cette nuit même ton âme te sera redemandée » sans informer le lecteur qu'il ne s'agit pas vraiment d'une forme passive en grec. En effet, c'est une troisième personne du pluriel qui se traduirait littéralement « cette nuit ils te demanderont ton âme de toi ». La NVSR, qui veut s'efforcer normalement de rester fidèle à la forme de l'original et d'avertir le lecteur quand elle s'écarte, abandonne donc dans ce cas la littéralité sans aucune indication pour le lecteur.

Bien sûr les traducteurs de la NVSR n'ont pas l'intention de tromper les lecteurs, mais ils se sont tout simplement donnés un idéal impossible à réaliser. Du coup, les lecteurs qui espèrent discerner la forme exacte de l'original par le biais d'une traduction comme la NVSR ne pourront qu'être déçus.

Conclusion

C'est sans doute par souci de fidélité à l'original que certains chrétiens posent la question concernant les paroles « ajoutées » par les traducteurs. Ils ne veulent pas mêler sans distinction la Parole divine et les paroles humaines. Cette notion de la fidélité repose sur une conception erronée de la Bible et sur une mauvaise compréhension des langues. Dieu a choisi le langage humain pour communiquer son message. Les langues humaines ont leurs faiblesses et, surtout, elles sont très différentes. La langue française n'est pas comme le grec ou l'hébreu. Les langues africaines sont différentes du français et des langues bibliques. Elles n'expriment pas les mêmes réalités de la même façon. Si on force une langue à épouser la forme d'une autre, le résultat est souvent peu naturel. Mais si les traducteurs suivent le génie de leur langue, ils produiront une traduction dont la forme ressemble peu à celle de l'original.

Dans un sens, toutes les paroles d'une traduction sont des paroles du traducteur ; il faudrait donc tout mettre entre crochets ou en italique. Dans un autre sens très profond, tous les mots d'une traduction bien faite constituent la Parole de Dieu. C'est pour cela que le procédé consistant à mettre certains mots entre parenthèses ou en italique n'est pas réellement fondé.

Dans une édition scientifique, l'emploi de caractères spéciaux tels que les crochets ou l'italique peut se justifier, mais pour une traduction destinée au grand public, cela n'est pas souhaitable.

Le fondement de l'Évangile est l'incarnation : Dieu a pris la forme d'un être humain en la personne de Jésus-Christ. Mais en regardant Jésus, il était impossible de dire quelle partie de lui était humaine et quelle partie était divine. Son apparence était humaine. Mais il était, comme l'affirme le credo (confession de foi) de Nicée, pleinement humain et pleinement divin. Dans un certain sens, il en est de même pour la Bible : elle est un message divin sous une forme humaine. Dans toute son apparence, sa forme est pleinement humaine. Il faudrait donc tout mettre entre crochets, ou en italique. De toute évidence, la tâche de distinguer la Parole de Dieu et les paroles du traducteur, surpasse tout être humain.